



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

## Syndicat EYRIEUX-CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr](mailto:Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr) Site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU BUREAU SYNDICAL**  
**Du 13 octobre 2020 à Le Cheylard**

**MEMBRES : 12                      En exercice : 12                      Présents : 12                      Suffrages exprimés : 12**

L'an Deux mille vingt et le 13 octobre, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte EYRIEUX CLAIR s'est réuni à Le Cheylard, sous la présidence de Bernard BERGER, Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR, pour la tenue d'une réunion ordinaire, à la suite de la convocation dûment adressée aux membres du bureau le 28 septembre 2020.

Présents : Bernard BERGER, Christophe GAUTHIER, Daniel DORP, Pierre AVENAS, Charles VALETTE, Fabiano CHIARUCCI, Dominique BRESSO, Christian BERTHIAUD, Denis SERRE, Marcel FRECHET, Christian ALIBERT, Pascale BORIE.

Es-qualité : Stéphanie DANIEL (Chargée de mission rivière), Jean-Sébastien ROS-RUIZ (Technicien rivière) Valérie CHARVILLAT (Chargée de mission coordination rivière), Léonie MOUNIER et Benjamin MALARTRE (techniciens SPANC), Murielle PECHAIRE et Danièle CHAMBON (Secrétaires)

oo

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 Installation du bureau
- 2 Délégations aux Vice-présidents
- 3 Création des commissions à finaliser en Comité Syndical
- 4 Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 5 Etat d'avancement des actions rivières
- 6 Etat d'avancement du SPANC
- 7 Questions diverses : Contrat Transition Ecologique (CTE)

oo

**1. Installation du bureau**

Présentation des élus :  
Bernard BERGER, Président du Syndicat (Elu à Saint Georges les Bains, CC RHONE CRUSSOL)

Christophe GAUTHIER, 1<sup>er</sup> Vice-président du Syndicat (Elu à Saint Agrève, CC VAL'EYRIEUX)  
Daniel DORP, 2<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat (Elu à Chanéac, CC VAL'EYRIEUX)  
Pierre AVENAS, 3<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat (Elu à Saint Sauveur de Montagut, CAPCA)  
Charles VALETTE, 4<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat (Elu à la CC Montagne d'Ardèche)  
Fabiano CHIARUCCI, 5<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat (Elu à Saint Fortunat, CAPCA)

Autres membres du bureau du Syndicat:  
Dominique BRESSO, Elu à Belsentes (CC VAL'EYRIEUX)  
Christian BERTHIAUD, Elu à Saint Pierreville (CC VAL'EYRIEUX)  
Denis SERRE, Elu à LE CHEYLARD (CC VAL'EYRIEUX)  
Marcel FRECHET, Elu à Vernoux en Vivarais (CAPCA)  
Christian ALIBERT, Elu à Châteauneuf de Vernoux (CAPCA)

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Pascale BORIE, Elue à Gilhac et Bruzac (CAPCA)

Présentation du personnel du Syndicat :

## L'équipe technique du service rivière :

Valérie CHARVILLAT : Chargée de mission coordination rivière (Ingénieure principale territoriale), embauchée en octobre 1998

Stéphanie DANIEL : Chargée de mission rivière et Communication (en CDI) embauchée en mai 2003

Jean-Sébastien ROS-RUIZ : Technicien de rivière (Technicien principal de 2<sup>ème</sup> Classe), embauché en avril 2011

## Le Service SPANC :

Léonie MOUNIER : Technicienne SPANC (en CDD) embauchée en novembre 2017

Benjamin MALARTRE : Technicien SPANC (en CDD) embauché en décembre 2019

## Le Service Administratif :

Danièle CHAMBON : Secrétaire principale, chargée de la gestion administrative, financière et gestion des carrières des agents (Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe) embauchée en mai 2000

Murielle PECHAIRE : Secrétaire administrative à temps non complet (30h hebdomadaire), chargée d'épauler l'équipe du Syndicat et notamment pour 30h par mois, l'équipe du SPANC.

## 2. Délégations de fonction aux Vice-présidents

Le Président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à ses Vice-Présidents.

Chacun des 5 Vice-Présidents aura en charge une commission de travail :

Délégation de fonction à :

- Christophe GAUTHIER, 1<sup>er</sup> Vice-président Gestion du SPANC
- Daniel DORP, 2<sup>ème</sup> Vice-président Gestion des milieux aquatiques
- Pierre AVENAS, 3<sup>ème</sup> Vice-président Gestion des documents administratifs et budgétaires
- Charles VALETTE, 4<sup>ème</sup> Vice-président Gestion communication et valorisation
- Fabiano CHIARUCCI, 5<sup>ème</sup> Vice-président Gestion quantitative

Les arrêtés de délégation décidés par le Président seront préparés et notifiés à chaque Vice-Président.

## 3. Création de commissions de travail

Cinq commissions de travail sont créées :

### **GESTION DU SPANC**

Objet : Suivi financier du budget SPANC, programmation des contrôles, organisation des réunions publiques.

Animée par Christophe GAUTHIER 1<sup>er</sup> Vice-Président

Autres membres : Pascale BORIE, Denis SERRE

### **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Objet : Suivi des études et travaux en milieux aquatiques, zones humides, et contrat de milieux. Animée par Daniel DORP 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Autres membres : Pierre AVENAS, Denis SERRE, Marcel FRECHET

### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Objet : Etude et préparation de documents administratifs et budgétaires. Animée par Pierre AVENAS 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Autres membres : Dominique BRESSO, Charles VALETTE

### **COMMUNICATION ET VALORISATION**

Objet : programmation et suivi des actions de valorisation, sensibilisation et communication. Animée par Charles VALETTE 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Autres membres : Christian BERTHIAUD, Marcel FRECHET

### **GESTION QUANTITATIVE**

Objet : programmation et suivi des actions du Plan de Gestion de la Ressource en Eau, suivi du Contrat de Transition Ecologique, mesures d'économie d'eau. Animée par Fabiano CHIARUCCI 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

Autres membres : Dominique BRESSO, Christian ALIBERT

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Bernard BERGER ajoute qu'un appel à candidatures sera lancée lors du prochain Comité Syndical pour compléter la liste des autres membres de ces commissions.

Il précise que suivant les statuts actuels du syndicat, 3 communautés de commune et une Communauté d'agglomération sont adhérentes au Syndicat (totalisant 62 communes). Le Comité syndical comporte actuellement 67 délégués titulaires et le même nombre en suppléants.

Les membres du bureau et le Président élus le 22 septembre dernier, le sont jusqu'au renouvellement du bureau après validation des nouveaux statuts par arrêté préfectoral, qui nécessiteront de nouvelles élections.

Il explique que l'étude GEMAPI lancée en 2017 a débouché sur la nécessité de remanier les statuts actuels.

Des modifications statutaires ont donc été votées en Comité Syndical le 19 décembre 2019 résumées ainsi :

- Extension du périmètre du Syndicat aux bassins versants du Mialan et petits affluents du Rhône (Communauté de Communes Rhône-Crussol)
- Reformulation des compétences exercées par le Syndicat (GEMA)
- Redéfinition du mode de calcul des participations des EPCI
- Modification de la représentativité des membres en passant de 67 à 32 membres répartis comme suit :
  - ✓ CC RHONE CRUSSOL : 10 délégués titulaires et 10 suppléants
  - ✓ CC VAL'EYRIEUX : 10 délégués titulaires et 10 suppléants
  - ✓ CAPCA : 10 délégués titulaires et 10 suppléants
  - ✓ CC MONTAGNE D'ARDECHE : 2 délégués titulaires et 2 suppléants (voir statuts)

L'entrée en vigueur des nouveaux statuts a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A ce jour, les trois communautés de communes ont délibéré favorablement.

La CAPCA a également délibéré, mais sous réserves d'obtenir le retrait de la compétence ANC du Syndicat pour les 7 communes du Pays de Vernoux en Vivarais.

Cette demande formulée par mail le jour du Comité syndical en décembre 2019, n'a pu être prise en compte. Elle figurera à l'ordre du jour du prochain Comité Syndical.

## 4. Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> Classe (avancement de grade)

*Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.*

Il est rappelé que le bureau syndical a reçu délégation par délibération du Comité Syndical n°697 du 22/09/2020 pour la création des emplois.

Monsieur le Président expose au bureau syndical que dans le cadre de l'avancement de grade proposé au tableau annuel 2020, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

La proposition du Président est mise aux voix.

Le Bureau Syndical,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Où l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré, **DECIDE** :

1 – d'accéder à la proposition de Monsieur le Président

2 – de créer à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2020 un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, échelle C3 de rémunération, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30 heures,

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

3 – l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément aux textes réglementaires relatifs au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,  
4 – de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,  
5 – le régime indemnitaire instauré au syndicat pourra lui être attribué et sera fixé par arrêté du Président  
5 – les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget du syndicat.

## 5. Etat d'avancement du SPANC

Christophe GAUTHIER détaille le bilan du SPANC arrêté au 09 octobre 2020 :

### Contrôle de l'existant :

Communes des contrôles en diagnostic existant	Nombre de diag réalisés du 01/01/2020 au 12/06/2020	Nombre de diag réalisés du 15/06/2020 au 09/10/2020	Nombre de contrôles restant à réaliser sur la commune
<b>Les Nonières</b>	2	3	5
<b>Saint Agrève</b>	5	16	20
<b>Devesset</b>	5	42	13
<b>Saint Julien Labrousse</b>	6	17	9
<b>Saint Christol</b>	51	22	23
<b>Autres communes</b>	--	1	
<b>Total des diagnostics</b>	69	101	

### Autres contrôles :

Type de contrôle	Nombre de contrôle sur la période du 01/01/2020 au 12/06/2020	Nombre de contrôles sur la période du 15/06/2020 au 09/10/2020	Comparaison sur l'ensemble de la période en 2019
<b>Vente immobilière</b>	29	46	70
<b>Conception d'Installation</b>	25	22	49
<b>Bonne Exécution des travaux</b>	30	24	51
<b>Total</b>	84	91	

**Nombre total de contrôles depuis le début de l'année : 345**

**Recette depuis le début de l'année : 42 223 € facturés et 13 731 € à facturer au 09/10/2020, soit 55 954 €**

Suivi du recouvrement : restes à recouvrer sur facturations émises (arrêtées au 27/08/2020) : 12 059 €  
Taux de recouvrement au 09/10/2020 : 98.26 %

### Autres points évoqués :

Démarrage de la campagne de contrôles sur ALBON en Novembre : une réunion publique est prévue le 27 octobre à 18h30. Seront présents à cette réunion : Christophe GAUTHIER et Christian BERTHIAUD, éventuellement Daniel DORP, et Denis SERRE.

- Réunion reportée, puis finalement annulée (suite au couvre-feu puis au reconfinement décidés par le gouvernement)

Une réunion d'informations était prévue pour un ANC regroupé à Buriane à Saint Barthélémy le Meil le 09 novembre. Cette réunion est reportée ultérieurement (cause règles sanitaires).

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Rappel : une délibération devra être proposée au prochain Comité Syndical pour demander au Département le versement au budget SPANC et reversement aux usagers d'une subvention relative à un ANC regroupé sur la commune de Rochepaule.

## 6. Etat d'avancement des actions rivières

### Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Il s'agit d'un accompagnement des collectivités en partenariat avec le CEN et le PNR

- Etude de caractérisation d'un échantillon de ZH représentative du Bassin Versant de l'Eyrieux  
Accord des financements de l'Agence de l'eau cet été  
En attente de l'accord des propriétaires  
Sera lancée en fin d'année par le Syndicat en qualité de maître d'ouvrage  
Montant prévu au budget : 14 000 € Subvention : AERMC et REGION à 100 % plus une part d'animation
- Plan de gestion des ZH Pontet et Bois Lacour à Saint Agrève  
La commune est maître d'ouvrage  
Réunion de lancement des plans de gestion faite le 09 octobre 2020
- Sentier de la ZH de Chalencon  
La commune est maître d'ouvrage  
Fabrication des mobiliers (dont les panneaux) en cours. Installation prévue en Novembre
- Tourbières de La Rochette  
La commune est Maître d'ouvrage  
Inauguration des panneaux réalisée le 04 septembre 2020 au cours du COPIL NATURA 2000
- Plan de gestion de la ZH de Gourjatoux (Marcols Les Eaux)  
La commune est maître d'ouvrage  
Rapport du plan de gestion rendu, rencontre avec le Maire à prévoir pour la mise en oeuvre

### Etudes bilan du 2<sup>ème</sup> contrat de rivière

Rappel pour infos : C'est un marché de services à lot. Il a été lancé en 2019 pour une durée allant jusqu'en 2021. Budget 240 000 € TTC. 80% de subv Région et AERMC + animation (postes)

Il se compose de **5 études (5 lots)** :

1. Etude Qualité : attribuée à IRIS consultants, lancée en juillet 2019  
Les campagnes de terrain 2020 se poursuivent (mai, juillet, août et fin octobre). Il reste une campagne à réaliser.  
33 sites ont été suivis, certains sites ont fait l'objet d'analyses sur les pesticides et métaux lourds
2. Etude Piscicole : attribuée à ARDECH'EAU / FPD07 / CINCLE, lancée en juillet 2019  
Pêches Electriques réalisées en Août 2019  
Pêches de sondage pour le barbeau méridional réalisées en septembre 2020, après les prospections écrevisses. Rendu du rapport prévisionnel fin 2020.
3. Etude Astacicole (écrevisses) : attribuée à SAULES ET EAUX / ARDECH'EAU, lancée en juillet 2019  
Bibliographie faite ; Prospections terrain de juin à octobre (rendu du rapport prévisionnel fin 2020)
4. Profil en long : attribuée à OTEIS, lancée en juillet 2019  
Rapport final rendu en septembre. Etude terminée
5. Etude globale bilan et prospectives : attribuée à OTEIS / CONTRECHAMP, lancée en décembre 2019  
Etat des lieux, bilan, évaluation en cours de rendu suite aux rencontres avec les élus, les communes, les partenaires fin 2019/début 2020  
Une réunion est à prévoir fin novembre pour présenter le bilan/évaluation  
Suites : prospectives et rendu en Comité de Rivière

Bernard BERGER souligne l'intérêt de ces études pour la préservation de la biodiversité des sites.

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

## Etude Espace de Bon Fonctionnement (EBF)

Prestataire : SETEC HYDRATEC - Marché : 53 280 € TTC (Tranche Ferme + BC1) à ce jour  
Montant subventionnable : 60 000 € TTC (80% subv Région et AE)  
1<sup>er</sup> COPIL en, septembre 2019, rencontres du Bureau d'Etudes avec les communes, SCOT, DDT, CAPCA en novembre et décembre 2019  
Visite à Saint Fortunat en juillet 2020  
Rendu du rapport intermédiaire en juillet 2020 (état des lieux, EBF de référence). Plusieurs sites à enjeux ;  
Réunion du Comité technique le 03/09/2020.  
Etapas suivantes : réunion avec les agriculteurs, le SCOT, COPIL et restitution en Comité de rivière

## Etude GEMAPI

Prestataire : Groupement SEMAPHORES EXPERTISES, CEREG TERRITOIRE, DS AVOCATS  
TOTAL PREVISIONNEL avec options 109 890 € TTC Marché lancé en août 2017  
Objet de l'étude : Assistance pour l'organisation de la compétence GEMAPI à l'échelle de trois sous-bassins SDAGE 07.  
Les rapports finaux sont en cours de validation par les EPCI. Délai jusqu'au 22 octobre 2020.

## Etude Plan de Gestion de la Ressource en Eau/Gestion quantitative

- Bilan intermédiaire du PGRE, un rapport a été rédigé et sera envoyé à l'Agence de l'Eau
- Elaboration de 3 brochures de sensibilisation sur les économies d'eau, en lien avec le PGRE.  
1 pour le grand public, 1 sur les jardins secs et 1 pour les collectivités ; disponibles sur le site et transmises aux délégués des communes
- Participation aux réunions CTE et aux groupes de travail avec la DDT sur le protocole des retenues agricoles. (dernière réunion en septembre 2020)

## COMMUNICATION

- Animations scolaires : réalisation des animations en septembre/octobre (report de celles du printemps 2020 à cause de la crise sanitaire)
- Réalisation du bulletin de liaison n°11 pour les nouveaux élus
- Sentier du Talaron : repérage des sites d'implantation des mobiliers, réunion prévue le 20/10/2020
- Finalisation du topoguide des sentiers de l'eau. (le dépliant peut être envoyé par mail, mais il sera imprimé plus tard car en attente de certains éléments pour finaliser la maquette)

## TRAVAUX RIVIERE

Les travaux de restauration de la rivière EYRIEUX ont été lancés en février 2020.  
Il s'agit de travaux de bûcheronnage, d'enlèvement d'embâcles, d'arbres penchés, ou dans la rivière. Les interventions se font hors période de végétation.

L'entrepreneur Eric POURRAT a continué à travailler pendant le confinement pour les lots suivants :

Lot 1 – Eyrieux Amont, Saint Julien d'Intres, Saint Martin de Valamas, Chanéac : Travaux finis le 24 avril 2020  
Lot 2 - Eyrieux moyen, Saint Sauveur de Montagut, Les Ollières sur Eyrieux et Dunière : Travaux finis le 13 mars 2020  
Lot 4 - travaux optionnels à La Roche, terminés le 11 mai 2020  
Ces travaux ont d'ores et déjà été facturés et payés.

Lot 3 – Eyrieux aval, Saint Fortunat sur Eyrieux, Saint Laurent du Pape, confié à l'ONF a été arrêté avant le confinement et facturé et payé pour les 2/3 de la tranche ferme. Ces travaux ont été arrêtés pour non respect du cahier des charges par l'ONF.  
Les travaux complémentaires ont été reportés à septembre 2020.  
Les travaux sont en cours actuellement.

Un reliquat d'environ 7000 € a permis d'effectuer quelques travaux de suppression d'embâcles, situés sur le Boyon et l'Embroye.

## CONTINUITÉ

Poursuite de l'accompagnement de la Fédération de Pêche pour le projet du seuil des Ténébris

# Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Participation au lancement de l'étude sur les petits seuils de l'Eyrieux à St Agrève menée par la FDP07

## TRAVAUX à BEAUCHASTEL

Rencontre avec l'entreprise DELMONICO DOREL en SEPTEMBRE 2020  
Une rencontre est prévue avec la commune de Beauchastel le 15/10/2020

## Situation financière du budget général

La situation comptable arrêtée au 13/10/2020 présente un déficit en fonctionnement, qui devrait néanmoins être réduit, voire comblé avec les recettes attendues relatives aux demandes d'acomptes et de soldes des actions terminées.

Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion de bureau prévue le 18 novembre 2020.

Il faudra sans doute prévoir une sérieuse augmentation des participations qui n'ont pas évoluées depuis 2010. Avec les nouveaux statuts, le calcul des participations sera modifié et prendra également en compte les nouvelles communes.

La prochaine réunion du Comité syndical est prévue le 08 décembre 2020.

Vu, Le 06 novembre 2020



Le Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR,  
**Bernard BERGER**

PJ : Carte compétences rivière et SPANC, par intercommunalités.